

SITUATION SÉCHERESSE

ALERTE

AGRICULTURE HORS CANAL DU FOREZ

Rappel, ressources sans restrictions :

- Rhône et sa nappe d'accompagnement
- Retenues situées hors cours d'eau

Mesures hors irrigation

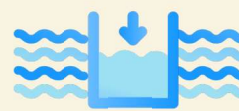


Abreuvement autorisé avec limitation maximale des risques de perturbations des milieux aquatiques *



Interdit d'arroser sauf les pistes de compétition engazonnées pour chevaux entre 18h et 10h

Restriction dans le cas d'irrigation à partir d'une retenue en travers de cours d'eau :



Avec système d'irrigation localisé

Possible d'irriguer les grandes cultures



Possible d'irriguer les grandes cultures

Possible d'irriguer les horticultures, légumes plein champs, pépinières, arboricultures et maraîchages



Possible d'irriguer les horticultures, légumes plein champs, pépinières, arboricultures et maraîchages



Possibilité de démarche d'adaptation individualisée aux mesures de restriction en flashant le QR code de gauche ou [en cliquant ici](#)

Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages domestiques et professionnels en flashant le QR code de droite ou [en cliquant ici](#)



ALERTE

AGRICULTURE HORS CANAL DU FOREZ

Restriction dans le cas général :
pompage en cours d'eau, forage ou puits



**Restrictions en cas d'irrigation à
partir d'une retenue d'eau en
travers de cours d'eau :**



Sans système d'irrigation localisé



Possible d'irriguer de
18h à 10h les
prairies de
graminées



Possible d'irriguer de
18h à 10h les
prairies de
graminées



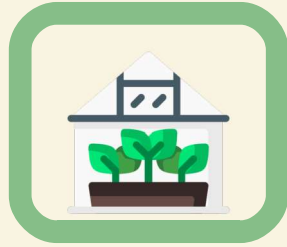
Possible d'irriguer de
18h à 10h les
grandes cultures



Possible d'irriguer
les grandes cultures



Possible d'irriguer de
18h à 10h les
horticultures,
légumes plein
champs, pépinières,
arboricultures et
maraîchages



Possible d'irriguer
les horticultures,
légumes plein
champs, pépinières,
arboricultures et
maraîchages



Possibilité de démarche
d'adaptation individualisée
aux mesures de restriction en
flashant le QR code de
gauche ou [en cliquant ici](#)

Retrouvez le détail des mesures
prises pour l'ensemble des usages
domestiques et professionnels en
flashant le QR code de droite ou
[en cliquant ici](#)

